



**SIGETA**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le 02/10/2023

ID : 074-257401729-20230926-D2023\_05\_07-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2023 05 07

Séance du mardi 26 septembre 2023

Le Comité Syndical du S.I.G.E.T.A, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle les Morènes de la Communauté de Communes du Genevois, 38, Av de Mestral à ARCHAMPS sous la présidence de Madame METRAL Christelle le 26 septembre 2023.

Date de convocation : 01/09/2023

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 12

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 12

Présents : BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, GILET Laurent, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RIESEN Anne, SEVE François, SAUGE Pascal

Excusés : AYEB Ines, ANTONIELLO Claude, BOGET Alain (Suppléant) COTTET Danielle DE VIRY François, CHEVALIER Laurent (Suppléant), LAVOREL Joëlle, SEVE François. VINCENT Carole (Suppléante), SAFONOVA Léna (Suppléante) VERDONNET Christian

Absents : BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, REVILLON Bernard, SCHUFFENECKER Anthony.

Monsieur BELMAS Jean-Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

**Objet : Convention refacturation Convention de coopération pour la refacturation de la contribution des EPCI de l'arrondissement de Bonneville à l'aire de grand passage 2023.**

Dans un souci d'équité territoriale, la Présidente propose d'établir des conventions avec pour objet de faire contribuer toutes les EPCI de l'arrondissement de Bonneville au financement en terme d'investissement et de fonctionnement pour la réalisation de l'aire de grand passage 2023.

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents décide  
- d'autoriser Madame la Présidente à établir et signer les conventions

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,

Christelle METRAL

